

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLIANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées, dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

M. Fallières en Belgique. — Le budget. — Un discours de M. Steeg.

M. Fallières a rendu à Bruxelles la visite que le roi Albert I^{er} fit l'année dernière à la France. Le président de la République vient d'être accueilli avec enthousiasme. Il faut nous en féliciter. Rien en effet n'est plus désirable pour nous que le concours amical de ce petit peuple si merveilleusement actif.

Car la Belgique qui fut à la France, doit en rester comme le prolongement. Ce vœu, bien entendu, n'implique aucune idée de conquête. Entente cordiale, accord sincère, cela suffit. Ce but n'est point aisé à atteindre. Là, comme en beaucoup d'autres lieux, nous nous heurtons à l'Allemagne dont la politique aux cent antennes agit de tous côtés. L'infiltration germanique se fait sous le couvert du flammingant. Quand on traque la langue française avec ce dialecte, c'est l'influence que l'on cherche à amoindrir au profit de l'Allemagne.

La réception faite à M. Fallières par la population bruxelloise, les toasts échangés entre les deux chefs d'Etat, nous ouvrent des perspectives rassurantes. Dans l'attitude populaire aussi bien que dans les paroles du souverain, on sent vibrer une sympathie spontanée et naturelle. Cultivons ce sentiment. La pénitence pacifique ne doit pas être réservée au Maroc. Elle est bonne partout.

Pensons-y toujours, parlons-en quelquefois. C'est du budget de 1911 qu'il s'agit. Car il n'est toujours pas voté. Cela fait tache dans notre soleil de mai, et c'est une ombre fâcheuse que cette note publiée par les journaux, annonçant que la Commission sénatoriale des finances se réunit pour poursuivre ses travaux.

Aurons-nous un budget en mai ? ou en juin ? Plus tard peut-être, mais sûrement pas plus tôt. Cette constatation est pénible. D'autant que le pays, lui, reste fidèle à son devoir financier. Chaque mois, des statistiques font apparaître à nos yeux émerveillés que le rendement des impôts apporte des plus-values énormes, inespérées. Notre fonction de payer, celle du Parlement, d'organiser les dépenses. Pourquoi payons-nous si bien, pourquoi le Parlement organise-t-il si mal ?

Il faut dénoncer sans relâche un pareil état de choses. D'aucuns s'inquiètent justement de certains désordres intérieurs qui indiquent un léger état de fièvre. Encore s'agit-il de se demander si le désordre d'en bas n'est pas conséquent du désordre d'en haut ? Quand dans le corps social, la tête, au lieu de donner des leçons, mérite d'en recevoir, rien ne va plus.

Président le Congrès des « Bleus d'Anjou », M. Steeg vient de prononcer un excellent discours. Il y a le suc et la moelle. N'oublions point son noble titre de grand-maître de l'Université. M. Steeg a naturellement parlé de l'École. Ensuite il donna une leçon d'histoire politique. L'histoire politique rentre encore dans son domaine.

En cette veille de rentrée, c'est le programme du Cabinet Monis, que le ministre de l'instruction publique vient d'exposer. Programme bref, invariable dans sa simplicité : politique de défense laïque et de progrès social. Programme qui peut et doit réunir tous les républicains. D'une phrase, M. Steeg a fait constater qu'il ne fallait point attendre d'autres concours. Comme il l'a dit en parlant d'un passé récent : « A des offres de conciliation, il a été répondu par un redoublement de passion réactionnaire. »

Avec franchise, avec clairvoyance

aussi, le ministre de l'instruction publique a touché un point sensible. Il a parlé en homme d'Etat en constatant « que le gouvernement a rencontré des abus plus redoutables que certaines agitations », cela est vrai. Certaines agitations peuvent être conséquentes de l'évolution nécessaire. L'abus, au contraire, est le résultat du croûpissement et la preuve de la décadence.

On est toujours entendu en France, quand on parle d'accomplir une tâche d'assainissement.

A L'ÉTRANGER

L'Espagne et le Maroc

L'Espagne n'est pas contente de notre situation au Maroc, elle le crie très haut ou plutôt une partie de sa presse le crie très haut. Ce n'est peut-être pas tout à fait la même chose. Pour l'heure, cette presse est beaucoup plus tumultueuse et agressive que celle d'Allemagne. Tellement, qu'on pourrait se demander si cette indignation à grand orchestre est bien spontanée. N'oublions pas qu'à Berlin on a constamment cultivé l'art de faire marcher les autres.

Il y a quelque vingtaine d'années, c'est l'Italie qui était chargée de nous dire des choses désagréables. La confiance et l'appui de l'Allemagne la conduisirent un beau matin à Adoua, d'où elle revint sans esprit de retour. Il n'est point inutile de rappeler ce souvenir à M. Canaléjas, à l'heure où certains de ses compatriotes sont tout miel pour Berlin. Leur souhait avoué, et mollement démenti par le gouvernement, est de former une ligue contre la France. Malgré les assurances, cette combinaison n'apparaît pas très amicale.

C'est toujours l'histoire de la paille et de la poutre. L'Espagne voit notre paille et ne voit pas sa poutre. Elle entasse les troupes dans sa zone d'influence et jamais nous ne pensâmes à la critiquer pendant qu'elle remportait la difficile victoire de Melilla. En bonne équité elle devrait comprendre qu'elle méprisait en plusieurs circonstances des obligations qu'elle nous reproche, à tort, de ne point respecter.

LE FURETEUR.

La Loi des Retraites

Il nous est particulièrement agréable de voir M. Jaurès défendre aujourd'hui, sur cette question spéciale des retraites ouvrières — la politique réformatrice qui est celle de tout le parti républicain. Peut-être, s'il avait toujours montré le même courage contre les agitateurs révolutionnaires, ceux-ci n'auraient-ils pas acquis sur une partie du prolétariat l'influence dont ils usent présentement pour amener les ouvriers abusés contre leurs propres intérêts.

Quoi qu'il en soit, M. Jaurès vient de publier un article dont il nous paraît utile de reproduire de larges extraits. Il débute ainsi :

« Si affligeants ou même si révoltants que soient quelques-uns des arguments dirigés contre la loi des retraites, il est bon qu'elle soit soumise à cette épreuve de la critique. Les lois sociales ne sont efficaces que lorsqu'elles intéressent vivement la raison publique. Leur pire ennemi, c'est l'indifférence. Il y a tout lieu d'espérer que, par les controverses mêmes, par les discussions, par les objections, la loi sera enfin mieux comprise, que le peuple ouvrier et paysan en saisira mieux le principe si fécond, qu'il en discernera mieux les bienfaits et les insuffisances. »

Le malheur de la classe ouvrière française, c'est sa médiocre préparation aux questions positives, à l'intelligence et à la gestion d'intérêt substantiel. Elle a de grandes traditions politiques. Elle a un vif sentiment de démocratie, le goût des formules générales. Elle sait se passionner pour de grands objets ; mais elle n'est point préparée à comprendre et à manier de grandes institu-

tions sociales ; et comme elle connaît mal ces choses, elle a, en ces questions ; la défiance des faibles. Elle a peur, à propos des combinaisons les plus simples, les plus claires, les plus bienfaisantes, d'être dupée et volée.

« L'Etat lui apparaît, dès qu'il touche à des problèmes économiques, comme un bureaucrate mystérieux et formidable qui peut se jouer du pauvre monde et voler l'épargne des ouvriers. J'espère que l'agitation provoquée autour de la loi des retraites aidera les travailleurs à acquérir le sens des réalités économiques, à comprendre le fonctionnement des mécanismes d'assurance. »

« Dans peu de temps, quand la loi aura eu raison, par sa force bienfaisante, des difficultés, des résistances et des hésitations de la première heure, quand elle fonctionnera sous les yeux de tous, quand les travailleurs constateront que déjà elle leur rend des services et qu'il dépendra des assurés eux-mêmes, qui sont des millions, d'obtenir qu'elle soit améliorée, ils seront stupéfaits d'avoir pu écouter sans colère, ou même parfois avec complaisance, les inepties par lesquelles on la combat maintenant. »

« Il en est qui ne craignent pas de la qualifier d'escroquerie. Et pourquoi ? Est-ce qu'on imagine vraiment, quand les sommes dues aux assurés seront inscrites, année par année, sur près de dix millions de livrets, qu'il sera possible de dérober ces sommes ? C'est la campagne que, périodiquement, la réaction a menée contre les caisses d'épargne et qui n'a eu d'autre effet, quand elle a abouti, que d'acheminer vers des placements incertains et des entreprises désastreuses, l'épargne des pauvres gens qui ne courait aucun risque dans les caisses bruyamment dénoncées. »

M. Jaurès démontre ensuite qu'il est aussi ridicule et aussi inexact de prétendre que la loi est une « escroquerie » parce que les ouvriers qui mourront avant 65 ans ne retrouveront pas leurs versements. Nous avons fait nous-mêmes à cet égard dans une série d'articles une démonstration assez claire pour qu'il soit inutile de revenir sur cette question.

M. Jaurès continue son exposé en établissant que la loi devra être améliorée. Mais il faut, d'abord qu'elle fonctionne, il faut que l'on puisse constater par des résultats réels ses qualités et ses insuffisances. Ensuite, on saura sur quels points doivent porter les retouches. Il est certain que l'âge de la retraite sera progressivement diminué.

« Mais dès maintenant, ajoute M. Jaurès, c'est aux survivants qu'il faut les sommes provenant de la cotisation ouvrière, de la cotisation patronale et du versement de l'Etat. Il est probable, d'après les chiffres maintenus connus, que plus d'un million de travailleurs ayant dépassé 65 ans, participeront à la retraite quand la loi aura son plein effet. Mais si, comme on le prétend dans certains milieux, le nombre des survivants était plus faible, la pension de retraite serait plus forte d'autant. Ceux qui disent en même temps que le chiffre de la pension sera ridiculement faible, et que le chiffre des pensionnés sera dérisoire, disent tout simplement une absurdité ; car le chiffre de la pension s'élève à proportion que le nombre des pensionnés décroît. Si, comme ils le disent, le nombre des survivants ne dépassait pas 300.000, la pension de retraite pour chacun d'eux dépasserait 1.200 francs. »

« Quelle tristesse de voir que des erreurs aussi grossières peuvent, en compliquant la première application de la loi, en retarder les améliorations nécessaires ! »

On voit que M. Jaurès est encore plus sévère que nous pour les surenchérisseurs qui font à la loi des retraites une opposition qu'il qualifie de « révoltante, affligeante, inepte et absurde. »

Feuillets d'un Parisien

Voici le premier Mai passé, et avec lui les manifestations graves d'une masse révolutionnaire protestant contre on ne sait quoi mais on l'ignore pas comment. Si le souvenir de ces orageuses démonstrations d'antipathie et de barbarisme attriste encore la pensée du public parisien, il reste un fait qui leur laisse d'assez gentils souvenirs. C'est la manifestation tranquille et charmante des jeunes filles de Paris pour le muguet traditionnel.

C'est un spectacle amusant que celui que nous offre chaque année la masse considérable d'ouvriers parisiens.

Dès le matin, les paniers remplis de la fleur printanière forment une verdoyante bordure aux trottoirs des grands quartiers ; et, vers 8 heures 1/2 c'est l'envoie bruyant autour de la fleuriste de toute cette jeunesse à gaieté communicative.

« Qui n'a pas du muguet ? » « Alors ma toute belle un peu de bonheur ! » Et la vendeuse déballe et rôde autour des grands couturiers. Chaque passant flâne un peu plus que de coutume et cueille au passage les réflexions spirituelles des trottoirs à jupes courtes.

Dites donc la belle blonde « étrennez moi ça me portera chance. Dix sous seulement, parce que c'est vous. » « Dix sous, non, c'est trop cher, la p'tite maman, vous le livrez à domicile pour ce prix-là ? »

Où bien, vingt-deux sous ce petit bouquet, les temps sont durs. Ça n'est pas donné vrai ! C'est plus cher que la fleur d'orange. Et la midinette joyeuse part visiter d'autres étalages.

Enfin, les joyeux quolibets pleuvent, le marchand se laisse tenter et accorde en ronchonnant un prix de faveur.

Elles l'ont toutes arboré le petit-porte bonheur ; et combien sont nombreux les gens de province qui sont accourus vers la rue de la Paix uniquement pour voir la proverbiale gaieté de « gentes demoiselles ». Franchement parlant ils ne se sont point inutilement déplacés car il y en avait de la joie, de la vraie, de celle qui sème le sourire sur les lèvres des plus grincheux, de la joie bruyante car partant du cœur.

« Que voulez-vous, j'approuve une telle façon d'agir. Je m'excuse envers les pessimistes dont la rate est atrophiée faute de rire, surtout faute de « vrai » rire. N'est-ce pas rompre avec la tradition que de ne pas pratiquer de temps en temps la franche gaieté de nos aïeux ? »

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs et c'est bien vrai.

Ma foi, que voulez-vous, si nous avons passé l'âge où l'on s'amuse, si nous sommes devenus roccos, malgré tout le respect que je me dois, dirait Gustave, laissons au moins nos successeurs vivre la vie que nous avons vécue, laissons les rire ouvertement et n'oublions pas surbitout que nous aurions et que nous ayons été heureux d'en faire autant.

Il y a temps pour tout et je dois avouer que nombre de personnes étaient heureuses de voir le soleil de la fête. J'ignore si c'est à lui que nous devons la bonne humeur du premier Mai mais il faut avouer que tout allait à merveille. Le voisin, le frère, le fiancé, s'étaient surpassés en galanteries matinales et la gente féminine payait de sa monnaie courante... par sourires ce qui, paraît-il, a beaucoup de succès.

Croyez-vous qu'il n'est pas préférable d'entendre ces « chahuts » de jeunesse que de voir esquinter à coups de matraques la police et l'armée ? Car ces Messieurs les révolutionnaires frappent et emploient la manière forte tant et si bien qu'ils mécontentent chacun par leurs actes d'inconscience et de cruauté.

Personne n'ignore que l'agent Marcel Francoual, natif de Gourdon, fut blessé au cours des bagarres dernières.

Je suis persuadé que ses compatriotes sont de cœur avec moi pour le féliciter d'avoir si bien fait son devoir.

Cette journée est désormais classée au rang des souvenirs, sombres souvenirs de combat et de révolte, souvenirs joyeux des petits bouquets blancs.

Essayons de rester sous cette dernière impression.

Maurice GUINET.

INFORMATIONS

M. Fallières en Belgique

La dernière matinée du président Fallières a été consacrée à une excursion dans le domaine de Tervueren.

La lumière ardente de cette belle journée de mai mettait pleinement en valeur la floraison et le cadre grandiose du musée colonial. Chaussée de Tervueren, toutes les maisons ont arboré des drapeaux français, belges et congolais. Le musée a été également pavé.

Le président de la République et le roi sont arrivés à dix heures précises en automobile, accompagnés de leurs suites respectives.

C'est par un déjeuner qu'offre au roi le président de la République, dans l'hôtel de la légation de France que se termine le programme du séjour de M. Fallières à Bruxelles.

A la fin du déjeuner, M. Fallières, tout en se défendant de porter un toast officiel, a tenu à lever son verre au rétablissement de la reine. Le roi s'est incliné en remerciant.

Le déjeuner a pris fin ensuite et le président et le roi sont montés en voiture pour se rendre à la gare du Midi.

Le départ

Les landaus qui amènent le président de la République et le roi s'arrêtent devant le péristyle de la gare du Midi.

On entend alors d'immenses acclamations.

M. Fallières est reçu au salon d'honneur, par M. Brard, bourgmestre de Saint-Gilles, qui le conduit au train présidentiel.

M. Fallières passe en revue le bataillon des carabiniers. La musique joue « la Marseillaise ».

Le président et le roi se donnent l'accolade. A 2 h. 35 le signal du départ est donné.

Retour à Paris

Le président de la République, de retour de Belgique, est arrivé à 6 heures à la gare du Nord.

Au dehors, la foule était difficilement maintenue par un service d'ordre composé de gardes républicains et d'agents de la brigade de réserve.

Le chef de l'Etat a pris place dans le landau, et il a passé, escorté d'un escadron de cuirassiers, au milieu de la foule. Il a été salué de nombreux cris de : Vive Fallières ! Vive la République !

Au Maroc

Ksour marocains détruits par notre artillerie

A la suite de l'assassinat d'un Français, cantinier à Zireg, près Taourirt, un parti de gnomiers marocains fut chargé de surveiller les berges de la rive droite de la Moulouya, près du gré de Guercif, où on pensait que les maraudeurs devaient passer. Le goum se heurta à un groupe de cavaliers, qui firent feu et s'enfuirent vers les ksour de Guercif. Les gnomiers ripostèrent, tuant trois Marocains, dont un était monté sur un cheval qui fut reconnu pour être celui du cantinier assassiné.

D'autre part, le service de renseignements ayant appris que les ksour de Guercif étaient le point de rassemblement des tribus Beni-Ouarain et Houara, auteurs des agressions nocturnes contre le camp, le général

Touté jugea indispensable, pour assurer la sécurité, d'infliger une leçon à ces tribus et de bombarder les ksour de Guercif.

Mardi une forte colonne de toutes armes, comprenant six batteries de 75 et une section de 65 de montagne a quitté le camp de Merada, de façon à être au lever du jour en face des ksour de Guercif. Au petit jour, l'artillerie fit halte à environ 2.500 mètres de son objectif. Tandis que la cavalerie se déployait sur une aile, l'infanterie gagnait une crête de mamelonnements en avant de l'artillerie. Soudain, les batteries ouvrirent le feu, et les vergers entourant les remparts de pisé disparurent dans une colonne de poussière. Les flammes ne tardèrent pas à apparaître, et en moins de trente minutes les ksour furent anéantis. L'artillerie tira encore quelques projectiles à longue portée sur les Marocains qui fuyaient, puis la colonne reprit le chemin du camp de Merada. L'interdiction de franchir la Moulouya n'a pas permis de se rendre compte des pertes subies par les Marocains.

Les Beni M'tir repoussés

Différentes lettres parvenues à Tanger confirment la nouvelle que les Beni M'tir ont attaqué Fez le 4 mai.

Ils ont été repoussés, perdant une cinquantaine d'hommes et huit prisonniers.

De son côté, la mehalla chérifienne aurait perdu une trentaine d'hommes.

Les opérations à l'Ouest

Les avances faites par les émissaires pour amener la population de la région sur la route que suivra la colonne ont échoué.

Aucune délégation des tribus n'est venue au camp. Il semble que tous les Beni Hassen se sont concentrés à l'intérieur du pays.

Le pape serait gravement malade

Un télégramme de Rome au Daily News que l'état de santé du pape préoccupe sérieusement son entourage.

Les médecins sont inquiets, surtout en raison de l'état du cœur et de la dégénérescence artérielle du malade maintenant très prononcée.

Un médecin se tient en permanence auprès du pape à qui, ses trois sœurs donnent leurs soins.

L'insurrection mexicaine

Avant que Madero pénétrât dans Juarez, cette ville avait été abandonnée par les fédéraux, qui s'enfuirent poursuivis par 250 insurgés.

Cependant, Navarro, embusqué dans une caserne, résistait. Enfin, il arbora le drapeau blanc vers midi. Deux heures après, Madero établissait son quartier général à Juarez. Le colonel Garibaldi a reçu la capitulation de Navarro et de son état-major. Le nombre des morts est évalué à 80, celui des blessés à 150 pour les trois journées de combat.

Madero a relâché sur parole Navarro et vingt-sept officiers. Cinq cents fédéraux ont été placés dans l'alternative de rejoindre les rebelles ou d'être échangés. Cent cinquante d'entre eux auraient adhéré à la révolution.

Madero a fait savoir qu'il veut bien reprendre les négociations pour la paix.

Petites Nouvelles

M. Massé, ministre du commerce, accompagnera M. Fallières aux fêtes qui seront données en juin à Rouen, à l'occasion du millénaire de la Normandie.

Le croiseur « Montcalm » arrivera à la fin de ce mois à Toulon. Ce navire, déjà vieux, aura accompli une randonnée magnifique autour du monde. Le trajet qu'il aura effectué depuis son départ de France, le 20 janvier 1910 se chiffrera par environ 50.000 milles.

On assure à Madrid que la reine Victoria se trouverait de nouveau dans une position intéressante.

Le conseil de guerre d'Oran a

acquittés les sergents Chelle et Genet, accusés d'avoir maltraité le disciplinaire Lalande.

— A Vienne, un décret a proclamé que la mort de Jean Orth est maintenant prouvée. Son testament va être ouvert.

— Le lieutenant de Richthofen, fils de l'ex-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne, s'est battu en duel avec un sportsman, M. Gaffron. Ce dernier a été atteint à la poitrine et est mort deux heures plus tard.

— On a retrouvé les bijoux, d'une valeur de 200.000 roubles, dérobés aux Français Georges et Henry Derinney, assassinés en chemin de fer en Russie. Les meurtriers sont quatre habitants du pays.

CHRONIQUE LOCALE

Leurs éducateurs

Les farouches partisans des écoles libres, ceux-là qui, à tout propos, fulminent contre les écoles et surtout contre les maîtres laïques, peuvent se vanter d'être bien servis par les instituteurs qu'ils emploient.

On savait, — cela n'a jamais fait de doute pour personne, — qu'il y avait une grande difficulté pour reconnaître parmi les ignorants instituteurs les titulaires véritables des diplômes qui donnent droit à enseigner.

Le truc était, en effet, très courant : un congréganiste intelligent et instruit, déjà pourvu de diplômes, subsidiait, pour le compte de camarades dont il empruntait le nom, les examens des divers brevets qui, aussitôt obtenus, étaient remis à ces camarades.

Ainsi pourvus, ceux-ci pouvaient alors exercer l'enseignement primaire.

Le truc était facile à pratiquer : il était plus difficile de le découvrir, car on ne faisait opérer le camarade intelligent que dans des départements éloignés du centre où plus tard il devait exercer ses fonctions d'instituteur.

Rarement on parvint à pincer les fraudeurs ; mais il est arrivé parfois que quelques-uns, moins habiles, ont été pris en flagrant délit.

A Cahors, nous eûmes ce spectacle devant le tribunal, il y a quelques années.

Mais il semblait que la sécularisation de tous les ignorants et de toutes les béguignes avaient provoqué la fin de ces fraudes.

Il n'en est rien et c'est ainsi que nous lisons dans les journaux de la Corrèze le fait suivant :

« Egletons est un des cantons de la Corrèze qui possède encore une école libre. L'enseignement est donné dans cette école par le directeur, M. Joseph Montels, originaire de la Lozère, et deux adjoints, anciens frères sécularisés comme Montels. Or, au cours d'une récente inspection, M. Simon, inspecteur primaire à Tulle, constata l'insuffisance par trop notable d'un des adjoints, qui signala à l'autorité académique. Une rapide enquête révéla que ledit adjoint ne devait certainement pas être titulaire du diplôme qu'il avait produit.

« M. de Andréis, procureur de la République à Tulle, et M. Sengence, juge d'instruction, se transportèrent sur les lieux et découvrirent que le prétendu instituteur n'était qu'un ancien cuisinier d'établissement congréganiste qui avait pris l'état civil et le diplôme d'un nommé Prunières, décédé en 1903, à l'âge de 25 ans. Le faux instituteur est en fuite, mais on croit qu'il ne tardera pas à être arrêté.

« Le soi-disant Prunières avait si bien endossé la personnalité du vrai, qu'il s'était fait inscrire sous ce nom sur la liste électorale et sur la feuille de recensement.

« Le directeur Montels connaissait fort bien cette usurpation d'état civil. Il sera poursuivi comme complice de faux en écriture. Le parquet a saisi des documents intéressants.

« Le directeur Montels a été arrêté et écroué à Tulle vendredi ».

Qui donc disait que les congrégations étaient à tout jamais dissoutes, que leur réorganisation était, à l'heure actuelle, chose impossible ?

Quand des républicains tiennent pareil langage, les cléricaux doivent bien s'amuser, eux qui par tous les moyens — on voit par quels moyens — tentent de se reconstituer, de trouver, de fabriquer quand même, n'importe comment, des éducateurs pour élever les enfants que des familles trop confiantes, trop crédules veulent bien encore leur confier.

On conçoit ce que peuvent être de tels maîtres fabriqués de la sorte ; aussi n'est-il pas superbe de voir ensuite les cléricaux critiquer la valeur, l'intelligence des maîtres laïques ?

Aux pères de famille qui écoutent trop docilement les boniments des dames ou des messieurs des patronages, il appartient de juger.

LOUIS BONNET.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de Cahors se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le Mardi 16 mai courant, à 8 heures du soir.

Ordre du jour :

Nomination des Commissions. Dépenses imprévues. — Compte rendu.

Dépôt des pièces relatives à la comptabilité.

Demande de sursis d'incorporation. Bourse à l'Ecole Polytechnique. — Carle Victor.

Bourse à l'Ecole du Service de santé militaire. — Musso François-Jules-Pierre-Robert.

Bourse à l'Ecole professionnelle de Demandes de soutiens de famille. Vierzon. — Rey Pierre-Victor.

Demandes de dérogation à la loi sur le repos hebdomadaire. — Madame Courbebaisse et J. Bertrand.

Création de foire. — Commune de Lalbenque.

Fonctionnement jusqu'à minuit des services télégraphiques et téléphoniques. — Communication d'une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes.

Affaires diverses. Rapports des Commissions.

FÊTES SCOLAIRES DU TOURING-CLUB En Auvergne et en Quercy

On se souvient du succès remporté par les fêtes scolaires organisées par le Touring-Club à Alesia, à Rouen, à Blois et à Chambord, à Compiègne et à Pierrefonds, au Mont-Saint-Michel. La manifestation préparée pour cette année par le comité de tourisme scolaire du T. C. F. et qui aura lieu pendant les vacances de la Pentecôte, se déroulera dans nos merveilleuses régions d'Auvergne et du Quercy. Les touristes visiteront : Clermont-Ferrand, le Puy-de-Dôme, Gergovie, le Lioran, Aurillac, le gouffre de Padirac, Rocamadour, les grottes de Lacave, etc.

Tous les élèves des lycées, collèges, écoles normales, etc., sont conviés à prendre part à ce très beau voyage, dont on trouvera le programme au siège du Touring-Club, 65, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

Subventions

M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé les subventions suivantes :

1° une subvention de 5.510 francs à la commune de Capdenac, pour acquisition et construction d'une école de filles.

2° une subvention de 11.860 fr. à la commune de Lantillac pour l'acquisition et la construction d'une école de filles.

3° une subvention complémentaire de 660 francs à la commune de Trespoux-Rassiels pour achèvement du groupe scolaire.

EXCURSION

Jeudi dernier 11 mai, l'Association des anciennes élèves du Collège de Jeunes Filles de Cahors s'est rendue en excursion à Cabrerets. M. Paumès, professeur d'histoire du Lycée Gambetta, s'était joint aux touristes. Après avoir visité le tunnel des Coudoulous et le moulin de la Pescalerie, les excursionnistes sont rentrées à Cabrerets, où les attendait, à l'Hôtel des Touristes, un excellent déjeuner.

A 2 heures, a eu lieu la conférence de M. Paumès ; M. l'Inspecteur d'Académie avait bien voulu mettre à la disposition de l'Association la salle de l'école des garçons, que M. le Maire de Cabrerets avait obligeamment fait préparer. M. Paumès a retracé la captivante histoire de Cabrerets, qu'il a heureusement agrémentée d'anecdotes prises aux meilleures sources. Ensuite, le conférencier guida les touristes à travers les salles de l'intéressant château de Cabrerets, dont il venait de leur parler.

Le retour fut charmant, à l'abri des hautes falaises qui bordent la riante vallée du Célé, et tout le monde reprit avec regret le train de Cahors.

Conférence sur le Quercy

Le Conseil d'Administration du « Gorrit del Quercy » a prié M. Armand Viré, directeur du Laboratoire de biologie souterraine au Muséum, de vouloir bien faire une conférence sur notre département.

Cette conférence aura lieu le jeudi soir 18 mai courant, à 8 h. 30, dans la salle de l'Union des Familles, 12-14, rue Vigée-Lebrun, gracieusement mise à la disposition du Gorrit et aura pour titre : *Le Quercy sur terre et sous terre* : Padirac, Rocamadour, Lacave, vallées de la Dordogne, du Lot et du Célé.

Elle sera agrémentée de projections lumineuses, de vues du Lot, et des chants méridionaux et seront exécutés par des chœurs d'enfants.

Lou Gorrit invite à cette conférence tous les originaires du Lot.

Ouverture de la salle à 8 heures 15 ; ENTRÉE GRATUITE. (Comme il n'y

a place que pour 300 personnes, prière de s'y rendre de bonne heure).

Prendre la rue Falguière : métro et Nord-Sud Pasteur.

Le Secrétaire Général.

M. LAVAL.

Le Président, A. COCULA.

LA NICOTINE

Mode d'emploi

JUS TITRÉS ORDINAIRES DE TABACS

I. — En horticulture

Les jus titrés ordinaires de tabac sont utilisés avec succès pour la destruction des insectes nuisibles aux végétaux. L'emploi peut en être fait par arrosages directs, soit sous forme de fumigations.

Arrosages. — On arrose les plantes avec des jus très faibles, contenant de 1 à 2 grammes par litre au maximum. Ainsi le jus à 10 grammes par litre doit être étendu de 5 à 10 fois son volume d'eau. Il est recommandé de procéder aux arrosages de préférence dans la soirée et non pendant la forte chaleur du jour, et de laver les plantes le lendemain matin par un arrosage à l'eau pure.

Fumigations. — Pour ce procédé, qui est applicable seulement dans les serres, on fait usage de jus non étendus. On en projette une certaine quantité sur des briques ou mieux sur des plaques de fonte ou de fer préalablement chauffées à une forte température. Il se produit immédiatement dans la serre une épaisse fumée à laquelle les insectes sont extrêmement sensibles.

II. — Traitement de certaines maladies des bestiaux

Les jus de tabacs sont également employés avec non moins de succès pour le traitement de certaines maladies des bestiaux et notamment des bestiaux de la race ovine ; ils sont surtout d'une grande efficacité pour détruire les poux, les puces et les acaries des différentes gales, et en général pour combattre toutes les maladies parasitaires de la peau. On se sert à cet effet de jus contenant environ 4 à 5 grammes par litre qu'on administre en lotions réduites chaque fois à de petites surfaces. Il est prudent, à cause des dangers d'empoisonnement, de ne pas employer les jus sous forme de bains généraux ; il est recommandé également de surveiller à leur emploi quand la peau présente des plaies ou des érosions.

EXTRAITS TITRÉS DE NICOTINE

1° En horticulture

L'emploi de l'extrait titré peut être fait soit par pulvérisations ou arrosages directs, soit sous forme de fumigations.

Pulvérisation et arrosages. — Le liquide doit être étendu d'environ 100 fois son volume d'eau.

Il est recommandé de procéder aux pulvérisations et arrosages, de préférence dans la soirée et non pendant la chaleur du jour, et de laver, le lendemain matin, les plantes à l'eau pure.

Le résultat des opérations est mieux assuré, dans tous les cas, et par conséquent les frais correspondants peuvent être moins élevés, si on a recours aux procédés indiqués ci-après :

1° Ajouter toujours au liquide une petite quantité de cristaux de soude du commerce (200 grammes par litre d'extraits) ;

2° Additionner le mélange de savon noir, qui ne nuit pas à la plante, et fait adhérer les gouttes du liquide aux feuilles ;

3° Pour la destruction des pucerons très résistants, et de certaines chenilles, ajouter encore de l'esprit de bois, qui favorise l'action de la nicotine.

Ces diverses matières, qui se trouvent chez tous les épiciers, peuvent être employées dans les proportions ci-après :

Pour un litre d'extrait :
Eau 100 litres.
Cristaux de soude..... 200 gr.
Savon noir..... 1 k.
Esprit de bois..... 1 litre.

Fumigations. — Pour ce procédé, qui est applicable seulement dans les serres, il ne faut allonger le liquide que de 5 fois environ son volume d'eau. Il est utile d'ajouter 200 grammes de cristaux de soude par litre d'extrait. On projette une certaine quantité de la solution diluée sur des briques ou mieux sur des plaques de fonte ou de fer préalablement chauffées à une forte température, de manière à produire une rapide vaporisation du liquide. Les insectes sont très sensibles aux fumigations qu'il est bon de ne pratiquer qu'à la fin de la journée, en ayant soin de se retirer sur-le-champ pour ne pas être incommodé par les vapeurs de nicotine.

2° Traitement des maladies parasitaires des bestiaux

Les extraits titrés sont très efficaces pour détruire les poux, les puces, les acaries des différentes gales, et, en général, pour combattre toutes les maladies parasitaires des bestiaux, notamment ceux de la race ovine.

On étend, à cet effet, le liquide de 20 à 50 fois son volume d'eau ; on y ajoute 200 grammes de cristaux de soude par litre d'extrait et l'on traite avec la solution diluée des lotions sur de petites surfaces. Il est recommandé de surveiller à l'emploi des extraits quand la peau présente des plaies ou des érosions.

Le VIII^e Congrès national des Syndicats Agricoles à Toulouse

C'est au siège des sociétés savantes qu'a eu lieu à Toulouse le 8^e Congrès national des syndicats agricoles de France.

Dans la séance de mardi 9 mai M.

Delpont, président de la Fédération nationale des planteurs de tabac, a donné communication de son rapport sur les vœux des planteurs.

M. Delpont a dépeint la situation des planteurs avec éloquence. Il a été fort applaudi surtout lorsqu'il a parlé de la dépopulation qui sévit dans le Lot.

C'est par une véritable ovation et par une approbation unanime des vœux émis que le Congrès a salué les dernières paroles du sympathique président de la Fédération nationale des planteurs de tabac. Au nom du Congrès une médaille commémorative a été offerte à M. Delpont, en témoignage de la haute estime des congressistes et du haut intérêt que présentait son rapport.

RECHARGEMENTS CYLINDRES

Opérations probales du 15 au 21 mai 1911 :

Chemin de grande communication N° 8 c. Cylindrage entre 7 k. 600 et 7 k. 900, vers la station de Duravel.

Chemin de grande communication N° 44. Cylindrage entre 9 k. 700 et 10 k. 100, aux abords de Puy-l'Evêque.

Chemin de grande communication N° 44 a. Cylindrage entre 7.500 et 8.500, vers Lasserre.

Chemin de grande communication N° 44 a. Cylindrage entre 6.000 et 0 k. 500, aux abords de Praysac.

Route nationale N° 111 Cylindrage entre 70 k. 500 et 71 k. 500, à Praysac.

Chemin de grande communication N° 44 a. Cylindrage entre 4 k. 500 et 5.500, vers les Monteils.

Chemin de grande communication N° 44 a. Cylindrage entre 0 k. 700 et 1 k. 100, vers les Beroniettes.

Route nationale N° 111. Cylindrage entre 68 k. 400 et 69.200, vers la station de Castelfranc.

Chemin de grande communication N° 9. Cylindrage entre 10.700 et 10.900, à Caix.

Chemin de grande communication N° 36 a. Cylindrage entre 2 k. 000 et 3 k. 200, à Langle.

Chemin de grande communication N° 27 a. Cylindrage entre 1 k. 000 et 1 k. 665, à Cessac.

GRAND THEATRE DE BORDEAUX

Saison d'été 1911

La Renaissance du Drame à Bordeaux
On peut dire que depuis les beaux jours de la Direction Depay au Théâtre des Arts le Drame n'a pas été monté à Bordeaux.

Ce genre de spectacle ne s'accorde, en effet, ni de la mise en scène hâtive et incomplète dont on a coutume de l'assaisonner, ni surtout de l'indifférence quelque peu méprisante que professent pour lui les artistes soi-disant modernes qui en ont perdu l'héroïque tradition.

Persuadés que le Drame historique et populaire, joué dans les beaux décors soigneusement appropriés, par des artistes connaisseurs, avec des grands déploiements de figuration, retrouverait sur la vaste scène du Grand-Théâtre le public nombreux et enthousiaste qui l'accueillait, Messieurs Mauret-Lafage et L. Lemarchand ont courageusement résolu d'ententer la Renaissance à Bordeaux.

La saison de Drames du Grand-Théâtre a commencé aussitôt après la saison lyrique, le vendredi 12 Mai, après *La Dame de Monsoreau*, pièce en 5 actes et 10 tableaux, d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet, le grand succès actuel du Théâtre Sarah-Bernhardt, et sera jouée tous les soirs, avec Matinées, les Jeudis, Dimanches et Fêtes.

Monsieur Jean Dulac de l'Ambigu et Porte-Saint-Martin, engagé en représentation, pour toute la durée de la saison, jouera Chicot dans la Dame de Monsoreau.

MUSIQUE DU 7^{me} DE LIGNE

PROGRAMME DU 14 MAI 1911

Allées Fénélon, de 3 à 4 heures

Le Lillois, allegro mil. Leroux
Zampa, ouverture Hérold
Valse Alsaciennes Weckerlin
La Fille du Régiment fant^a Donizetti.

SIDI-BRAHIM

Chanson patriotique de Pierre Dupont
Arrangée pour Solo, Chœur à deux voix d'homme et Harmonie militaire, spécialement en vue de l'inauguration du Monument à Lavayssière, le 7 mai 1911, à Castelfranc, par M. Georges Michel.

Ténor solo : caporal Jehanne.

I

Francs Chasseurs, hardis compagnons,
Voici venir le jour de gloire
Entendez l'appel des clairons
Qui vous présagent la victoire.
Volez, intrépides soldats !
La France est là qui vous regarde.
Quand sonne l'heure du combat,
Votre place est à l'avant-garde.

Refrain

En avant, braves bataillons,
Jaloux de notre indépendance !
Si l'ennemi vers nous s'avance ?
Marchons, marchons, marchons !
Mort aux ennemis de la France !
Marchons, marchons, marchons !
Mort aux ennemis de la France !

Quand votre pied rapide et sûr
Rase le sol, franchit l'abîme,
On croit voir, à travers l'azur,
L'aigle voler de cime en cime.
Vous roulez en noirs tourbillons
Et parfois, limiers invisibles,
Vous vous couchez dans les sillons
Pour vous relever plus terribles.

III

Aux champs où l'Houed-Had suit son cours
Sidi-Brahim a vu vos frères,
Un centre cent lutté trois jours
Contre des hordes sanguinaires.
Ils sont tombés silencieux
Sous le choc, comme un muraille.
Que leurs fantômes glorieux
Guident nos pas dans la bataille !

IV

Héros au courage inspiré,
Nos pères conquièrent le monde,
Et le monde régénéré
En garde la trace féconde !
Nobles aïeux, reposez-vous !
Dormez dans vos couches austères :
La France peut compter sur nous ;
Les fils seront dignes des pères.

V

Surprise un jour, frappée au cœur,
France, tu tombas expirante ;
Le talon brutal du vainqueur
Meurtir ta poitrine sanglante.
O France, relève la front
Et lave le sang de ta face :
Nos pas bientôt réveilleront
Les morts de Lorraine et d'Alsace.

Etat civil de la ville de Cahors du 6 au 13 mai 1911

Naissances

Picot Suzanne-Jeanne-Delphine, rue des Capucins.

Frapin Louis-Pierre-Marie Joseph, rue de la Liberté, 10.

Héffer Odette, à la Maternité.

Boissy Marguerite-Odette, rue de la Préfecture, 10.

Publications de mariages

Bousquet Donatien, soldat au 7^e et Maurand Marie-Elisa, mécanicienne en chaussures.

Maignel Albert, facteur des postes, et Borredon Marie, s. p.

Mariage

Alaux Guillaume, propriétaire et David Louise, épicière.

Décès

Besson Jeanne, veuve Théron, boulanger, 66 ans, rue des Soubirous, 8.

Delheil Jean, cultivateur, 75 ans, à Lacapelle.

Gausserès Jeanne, s. p., épouse Gausserès, 68 ans, rue de la Merci, 33.

Lagarrigue Jean-François, gardien de bureau des Postes, 32 ans, rue Brives, 44.

Bernissan Pierre-Gaston, 9 mois, Hospice.

Lestandie Victor, terrassier, 70 ans, Hospice.

Delpon Jean-Pierre, négociant, 50 ans, rue Clément-Marot, 3.

Besson Jeanne, veuve Théron, boulanger, 66 ans, rue des Soubirous, 8.

Delheil Jean, cultivateur, 75 ans, à Lacapelle.

Gausserès Jeanne, s. p., épouse Gausserès, 68 ans, rue de la Merci, 33.

Lagarrigue Jean-François, gardien de bureau des Postes, 32 ans, rue Brives, 44.

Bernissan Pierre-Gaston, 9 mois, Hospice.

Lestandie Victor, terrassier, 70 ans, Hospice.

Delpon Jean-Pierre, négociant, 50 ans, rue Clément-Marot, 3.

Besson Jeanne, veuve Théron, boulanger, 66 ans, rue des Soubirous, 8.

Delheil Jean, cultivateur, 75 ans, à Lacapelle.

Gausserès Jeanne, s. p., épouse Gausserès, 68 ans, rue de la Merci, 33.

Lagarrigue Jean-François, gardien de bureau des Postes, 32 ans, rue Brives, 44.

Bernissan Pierre-Gaston, 9 mois, Hospice.

Lestandie Victor, terrassier, 70 ans, Hospice.

Delpon Jean-Pierre, négociant, 50 ans, rue Clément-Marot, 3.

Besson Jeanne, veuve Théron, boulanger, 66 ans, rue des Soubirous, 8.

Delheil Jean, cultivateur, 75 ans, à Lacapelle.

Gausserès Jeanne, s. p., épouse Gausserès, 68 ans, rue de la Merci, 33.

Lagarrigue Jean-François, gardien de bureau des Postes, 32 ans, rue Brives, 44.

raz, de Cahors, 28 m. ; 2. Fernand, de Cahors, 28 m. 5 s. ; 3. Pommier, de Saint-Cyprien, 28 m. 30 s. ; 4. Paganel, de Cieurac, 29 m. ; 5. Couderc, de Montauban, 30 m.

Course Cantonale : Lalbenque-Laburgade et retour, 11 kilomètres. — 1. Figeac, de Belfort, 21 m. ; 2. Paganel, de Cieurac, 21 m. 30 s. ; 3. Loubradou, de Belfort, 22 m. 5 s. ; 4. Adrien, de Lalbenque, 23 m. ; 5. Flajauc, de Lalbenque, 24 m.

Course lenteur. — 1. Couderc, de Montauban ; 2. Delpech, de Lalbenque.

Fontanes

AVIS

Le maire de la Commune de Fontanes prévient le public que la foire qui se tient le dernier jeudi du mois de mai coïncidant avec l'Ascension aura lieu la veille mercredi 24.

Le maire, DR CAZES.

Puy-l'Evêque

Union musicale. — Le concert public qui devait avoir lieu, dimanche dernier et qui a été retardé à cause des fêtes de Castelfranc, sera donné dimanche prochain 14 mai, à quatre heures du soir, place de la Gare.

Sérignac

Accident. — Mardi soir, en allant faire paître un troupeau de brebis, Mme Rose Delbreil, à Bouquet, âgée de 78 ans, a été victime d'un accident.

Ses brebis, épouvantées par un chien étranger, prirent la fuite, entraînant leur gardeuse qu'elles renversèrent sur la route. On releva Mme Delbreil toute contusionnée.

Nous croyons que quelques jours de repos suffiront pour la remettre sur pied.

Notaires. — Les notaires de l'arrondissement se sont réunis jeudi, à l'hôtel de ville. Ils ont procédé à la composition de la chambre pour l'exercice 1911-1912. Ont été nommés : Président, M. Vaissie, secrétaire, M. Austry ; syndic, M. Vinel, rapporteur, M. Sarciron ; trésorier, M. Blanc ; membres, MM. Trassy et Lavernhe.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Rechargements cylindres. — Opérations probales pendant la semaine du 14 au 21 mai 1911 :

Lacapelle-Marival

Conseil de Révision. — Les opérations du Conseil de Révision ont eu lieu le 11 mai à Lacapelle-Marival. Soixante-trois conscrits y ont pris part. C'est un nombre bien faible pour le plus important canton du Lot et d'année en année on voit diminuer le nombre des conscrits, mais d'autre part, comme il n'y a eu qu'un réformé et 3 ajournés seulement, on peut en conclure que la qualité remplace la quantité.

Aynac

Réponse à Théophile. — Est-ce en fréquentant toujours chez le mastroquet d'en face où nous prenions jadis nos apéritifs que tu as acquis les connaissances en art culinaire que je ne te connaissais pas ? Quoi qu'il en soit, je tiens à te remercier du poulet admirablement assaisonné que tu m'as envoyé par l'intermédiaire du Journal du Lot et que j'ai délicieusement savouré.

La politique, je le vois, à Aynac, marche toujours bon train et le succès va grandissant. L'élection de M. Vaysières au Conseil d'arrondissement, le départ précipité du comte de Toulouse sont d'un heureux présage.

Quant au changement de maire, tu me dis que si nous n'avons pas gagné, nous n'avons pas perdu. Je n'y vois pour moi nul avantage ; si on ne trouvait jamais le comte quand on en avait besoin, et en cela, permets-moi de relever ta comparaison, car un excès de modestie laisserait poindre un peu d'orgueil : Nous savons tous que les billets de cent comme les billets de mille, tu sais où aller les prendre quand tu en as besoin.

Revenons donc au comte, si on ne le trouvait pas quand on en avait besoin, par contre il était moins négligent que M. Poujade et plus prêt à rendre service, de plus il avait un secrétaire de mairie. Tandis que M. Poujade est un je m'en f...ichiste, très près de ses intérêts, voulant faire le travail seul, à l'insu de tout le monde, et en faire le moins possible, renvoyant aux calendes grecques les demandes des nécessiteux lui imposant quelque travail.

Ne m'a-t-on pas affirmé qu'il avait négligé de convoquer le conseil municipal et d'envoyer à la Préfecture la délibération du bureau de bienfaisance prise le 11 janvier et relative à la demande d'assistance de six vieillards de la commune pour lesquels la Commission avait donné un avis favorable. C'est un peu trop, n'est-ce pas, se moquer du public.

Mais enfin les élections approchent et comme tu le dis fort bien la situation ne peut pas durer, comme toi j'attends un changement. Espérons en attendant car tout vient à point pour celui qui sait attendre.

JEAN.

Puybrun

La foire. — Notre foire du 10 Mai favorisée par un beau temps a été importante et nos marchés bien approvisionnés, ont donné lieu de nombreuses transactions.

Voici les cours pratiqués : Au foirail des bêtes à cornes, les bœufs gras se sont rapidement vendus à des prix élevés de 40 à 46 fr. les 50 k. selon qualité. Il y a eu hausse également sur les bœufs d'attelage qui se sont vendus selon grosseur et qualité de 600 à 1 000 fr. la paire. Vente meilleure sur les bœuflets d'Auvergne.

Au foirail des moutons et brabris beaucoup de vente également, mais les cours se ressentent du mauvais état sanitaire de la race ovine.

Les chèvres se sont rapidement vendues à des prix élevés. En somme bonne foire pour les marchands forains et pour le commerce local. Pas de vol, ni d'accidents.

Culture du lin et du chanvre. — Nous rappelons aux propriétaires cultivateurs qui ont fait ou qui feront du lin et du chanvre en 1911, qu'ils doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 30 Mai courant, terme de rigueur. Pour avoir droit à la prime la superficie ensemencée doit être d'au moins 8 ares.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Chambre des notaires. — Jeudi a eu lieu la réunion annuelle des notaires de l'arrondissement.

Ont été nommés : Delor, Président ; Bourdieu, Syndic ; Bachelier, Rapporteur ; Bouyé, Trésorier ; Broussouze, Secrétaire ; Lachèze et Soulié, Membres.

M. Mézon, ancien notaire au Vigan, a été nommé notaire honoraire.

Martel

Concert. — Dimanche prochain à cinq heures du soir, place Gambetta, notre Fantare nous donnera un concert dont voici le programme :

L'explosion pas redoublé, par Escudé. — L'Étoile des concerts polka par piston, par Déplace, Solista, M. Albert-Leymarie. — Marchés des petits créateurs, par Jules Watelle, chef de musique au 108^e de ligne. — La Marseillaise par Rouget de L'Isle.

Payrac

Suicide. — Le nommé Soulacroup, âgé de 56 ans marié et père de famille, propriétaire à Loupiac, a été trouvé, jeudi 11 mai noyé dans un puits au lieu dit le Pilat, à deux kilomètres de Payrac.

C'est dans un moment de désespoir que rien ne justifie que le malheureux s'est suicidé.

Lamothe-Fénélon

Commission de recensement des chevaux. — La Commission de recensement des chevaux, opérera dans notre commune, le dix-huit courant dans la matinée.

Les propriétaires sont tenus de ne pas manquer de présenter leur animal sous peine de se voir dresser procès-verbal.

Syndicat des planteurs de tabac. — Dimanche réunion à la mairie à onze heures du matin. Ordre du jour : Nomination d'un délégué, qui devra se rendre à Cahors le vingt-un courant, pour assister à la réunion du bureau de la fédération nationale.

Tout les syndicats du Lot seront représentés à cette réunion ; il sera prise une décision, relativement au procès qu'on va intenter à l'administration. Nous prions ceux qui n'ont pas encore versé pour pourvoir aux frais en question, de ne pas manquer ce jour-là ; à ceux qui ne sont pas encore inscrits, nous leur demandons : qu'est-ce qu'ils attendent ?

Un Planteur.

Souillac

Suppression d'enfant. — M. Dommann, procureur de la République et le juge d'instruction de Gourdon, accompagnés du docteur Fontanille, médecin légiste, se sont transportés à Lanzac pour y faire procéder à l'autopsie d'un fœtus inhumé depuis six mois. M. L... l'inculpé du délit de suppression d'enfant assistait à ce transport de justice avec M. Lacaze, l'éloquent défenseur du barreau de Cahors.

Dans des lettres adressées au procureur de la République de Gourdon, un ancien amant de la fille du baron Dufour accusait M. L..., de manœuvres abortives sur cette dernière décédée il y a 6 mois.

Nous croyons savoir que les résultats de l'expertise médicale légale sont favorables à l'inculpé.

St-Sozy

Le bureau de poste. — Dimanche 28 mai, à deux heures du soir, dans la salle de la mairie de Saint-Sozy, il sera procédé à l'adjudication des travaux de constructions du bureau de poste. Le montant des travaux s'élève à 8846 fr. 67.

VARIÉTÉS

HIER et AUJOURD'HUI

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, « noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec « une opiniâtreté invincible. « Ils ont comme une voix articulée et quand ils se lèvent sur leurs « pieds, ils montrent une face humaine et, en effet, ce sont des « hommes. Ils se retirent la nuit « dans des tanières où ils vivent de « pain noir, d'eau et de racines ; ils « épargnent aux autres hommes la « peine de semer, de labourer et « de recueillir pour vivre et méritent ainsi de ne pas manquer de « ce pain qu'ils ont semé. »

Ce tableau, peint par La Bruyère dans « Les paysans sous la Monarchie », oblige à la réflexion et incite à la comparaison du paysan d'autrefois et du paysan d'aujourd'hui, entre l'aspect des campagnes d'alors et celui que nous offre la vie paysanne au vingtième siècle.

Avez-vous fait à pied le chemin des Moulins de Lamothe à Cahors et vous êtes-vous trouvé sur la route nationale n° 20, à l'heure matinale où ce n'est pas encore le jour et plus déjà la nuit ?

Les coqs des environs se répendent de ferme en ferme : leur appel semble ouvrir les portes de l'Orient, car tout là-bas, derrière les monts d'Auvergne, une faible clarté luit qui s'agrandit peu à peu ; la lueur, tout d'abord pâle et diffuse, s'accroît et les pics du Cantal se profilent sur le fond bleu mat du ciel.

Cependant la lumière s'étend ; l'incendie augmente d'intensité ; le vaillonnement de la vaste campagne qui est à nos pieds se dessine ; les coteaux jaillissent de l'ombre ; les lignes de l'horizon se précisent. Et soudain les rayons du soleil levant inondent l'espace : les hameaux et les pechs sont identifiés ; les clochers pointent au milieu des villages noyés dans la verdure : quel panorama grandiose se déroule devant nos yeux émerveillés, pendant que nous cheminons sur le ruban sinuoux de la route séculaire !

Notre vue s'étend à l'Est, jusqu'aux pays auvergnats ; au sud jusqu'à la chaîne imposante des Pyrénées, dont les neiges éternelles se confondent avec le ciel ; à l'Ouest, le regard plonge jusqu'aux confins

des derniers contreforts du plateau central, vers l'Océan, dont le vent nous apporte la bienfaisante haleine ; au Nord, le moutonnement des monts quercynois se soude aux Montédières du Limousin, à 150 kilomètres à vol d'oiseau, des Moulins de Lamothe.

Le soleil monte et ses rayons se jouent par cette matinée de septembre, sur cette ouate éphémère qui remplit jusqu'aux cimes les vallées profondes : on dirait des lacs d'argent que Phébus aspire rapidement...

« Funs dé pét Mét-té ol lét ; Funs dé coumbo Mét-té o l'oumbro ! »

me dit un brave paysan qui, le bencaut sur l'épaule, va arracher les pommes de terre mûres. Et, à chaque détour de la route, d'autres paysans dévalent des sentiers pour se rendre dans les champs et les vignes : les maïs et les raisins appellent leurs soins avant que la cueillette commence. Ecoutons les joyeux chansons qui montent dans l'air avec les chants des oiseaux, cependant que les tonneliers frappent sur les flancs pansus des barriques et des cuves.

C'est un monde de paix qui vit autour de nous, c'est le monde du travail, c'est le monde paysan, heureux de vivre dans la splendeur de ce décor qui le laisse peut-être un peu indifférent, mais qui lui manque tant lorsqu'il ne l'a plus.

Les maisonnettes blanches du Pouzat, de Pélaco, de Moncoutié, de St-Pierre-Lafeuille, ouvrent leurs portes sur un intérieur confortable où l'on aperçoit de braves ménagères qui se livrent au soin du ménage ; une soupe odorante fume sur la table en noyer, attendant le laboureur ou le vigneron, travaillant dans l'enclos voisin.

Comme nous avançons vers le but de notre voyage, des groupes d'écouliers bruyants se rendent au village, où ils apprendront leurs devoirs futurs d'hommes, auprès de maîtres dévoués et pleins de sollicitude.

« L'animal farouche », décrit par La Bruyère, n'est plus ; il a fait place à l'homme libre qui vit de son labeur sans doute, car la loi du travail s'applique à tous, mais qui lève le front dans la lumière du soleil. Cet homme nouveau, ce paysan du vingtième siècle, dans sa sérénité, sait qu'il constitue la force vive de la nation à qui il ne marchandé ni sa peine ni ses veilles, pas plus qu'il ne ménagerait son sang, au cas où la France ferait appel à lui.

André DUPECH.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 Mai.

Toute l'attention est concentrée sur les valeurs industrielles russes, qui enregistrent de nouvelles plus-values. Le reste du marché demeure extrêmement calme, mais la tendance est ferme.

La Rente française termine à 95,85. Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 83,45, le 1896 à 82,45, le 5 0/0 1906 à 104,25, le 4 1/2 1909 à 102,15 et le Consolidé à 98,05.

L'Extérieure espagnole se traite à 97,12, l'Italien à 103,70, le Portugais à 67,15 et le Turc à 97,55. Les chemins français cotent : l'Est 880, le Lyon 1155, le Midi 1035, le Nord 1576 et l'Orléans 1225.

Dans le compartiment des Sociétés de Crédit, la Banque de Paris se négocie à 1790, le Comptoir d'Escompte à 925, le Crédit Foncier à 825, le Crédit Lyonnais à 1470 et la Société Générale à 779.

L'obligation 4 1/2 0/0 du Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte est fermement tenue à 448. Dans un pays à prospérité grandissante comme l'Egypte, et sous la protection de l'Administration anglaise, les opérations de prêts hypothécaires, déjà pratiquées par elles-mêmes, voient s'accroître encore leur sécurité.

L'Action Whim Well finit à 34. On mande de la mine que le volier « Ancon » emporte pour l'Angleterre 2.400 tonnes de cuivre d'une teneur moyenne 11 0/0.

MELROSE RÉGÉNÉRATEUR CHEVEUX

Advertisement for MELROSE hair product. It features a portrait of a woman with styled hair and text describing the product's benefits for hair health and growth. The text mentions 'Le MELROSE rend progressivement aux CHEVEUX CRIS leur COULEUR NATURELLE' and provides contact information for the manufacturer in Paris.

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie — Appareillage — Sonneries

Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos

Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé

Entretien et réparations

PIERRE AGUZOU Constructeur-Électricien

9, Rue du Lycée, 9 — Cahors

Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous nos travaux sont garantis de tout vice de construction

Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées

TELEPHONE 87

Advertisement for T. LEROY's 'VÉRITABLES GRAINS-SANTÉ' medicine. It claims to be a 'Remède Séculaire' for constipation and is available in all pharmacies. The ad includes a small illustration of a person and text in French and English.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

La HERNIE est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de choisir un Bandage bien approprié à la nature de la Hernie et de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de mauvais Bandages appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à se rappeler leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., etc., qu'ils trouveront à la :

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge Boulevard Gambetta. — CAHORS

un grand choix de Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse et d'appareils perfectionnés pour le soulagement immédiat et la guérison absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

Advertisement for 'Conseil du Docteur FRANCISCINE' medicine. It is described as a 'Jaune ou Verte' medicine for various ailments. The ad includes a small illustration of a medicine bottle and text in French.

VARICES-PHLEBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses, qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même l'impotence. Ces maladies, de même que la varicelle, les hémorroïdes ou varices anales et autres maladies du système veineux sont prévenues ou guéries par l'Élixir de Virginie-Nyrdahl, médicament universellement prescrit par le Corps Médical. On n'a qu'à découper cette annonce (715) et l'adresser à Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative de 148 pages, ainsi qu'un petit échantillon réduit au dixième qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. Le flacon : 4 fr. 50 franco.

A Vendre

MACHINES À ÉCRIRE

REMINGTON 7

BONNE OCCASION. — Prix 200 fr.

BAR-LOCK

Prix 225 fr.

S'adresser à M. P. ALAUX, Place J.-J. Rousseau, Cahors.

Advertisement for 'MALADIES PEAU, VICES DU SANG' treatment by ROB LECHAUX. It claims to be a 'Remède Séculaire' for various skin and blood conditions. The ad includes a small illustration of a person and text in French.

Maison fondée en 1849

P. VERDIER

Diplômé de l'École Nationale d'Horlogerie, de Mécanique de précision

et d'ÉLECTRICITÉ

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle Chronomètres VERDIER Seul dépositaire DE LA MONTRE Just Instrument répété pour sa précision et son bon marché (Marque Française) Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres faïence, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.

On exécute tous bijoux sur plan et devis

Articles de grand luxe pour fumeur

Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux

A Cahors, Boulevard Gambetta en face l'Hôtel des Ambassadeurs

SAVON CONGO Blancheteint VICTOR VAISSIER

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 11 Mai 1911

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. (1ère, 2e, 3e qualité). Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

OBSERVATIONS. — Vente bonne sur les bœufs et les veaux, lente sur les moutons et les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité.

RÉPUBLIQUE de l'ÉQUATEUR

VENTE PUBLIQUE de

10.000 Obligations 6% OR de 20 ou 503 fr.

DU

Chemin de Fer

CENTRAL DE L'ÉQUATEUR

Garanties en capital et intérêt par l'État de l'Équateur, avec délégation spéciale sur les douanes. — 1^{re} Hypothèque

PRIX DE VENTE : 487 fr. 50

PAYABLES 100 francs en souscrivant, 387 fr. 50 à la répartition du 25 au 29 Mai 1911.

REVENU. — Le revenu annuel de chaque obligation est de 30 fr. 18, payable par moitié les 1^{er} Mai et 1^{er} Novembre de chaque année. Le remboursement à 503 francs aura lieu en 33 ans par voie de tirage au sort.

TAXE DE PLACEMENT. — La Compagnie prenant à sa charge tous les impôts étrangers et français, présents ou futurs, le taux de placement ressort à 6,19 % net de tous impôts et sans tenir compte de la prime de remboursement de 45 fr. 50 par titre.

GARANTIES. — A) État de l'Équateur. — L'État de l'Équateur a affecté le tiers des droits de douane à l'exportation de la province de Manabi sur l'ivoire végétal. Le montant des droits de douane ainsi délégués s'est élevé pour les neuf dernières années à une moyenne annuelle de 556.250 francs alors que le service total de l'emprunt n'exige que 350.000 francs par an pour assurer le paiement des intérêts et l'amortissement de toutes les obligations en trente-trois ans.

B) Première Hypothèque. — En outre, les obligations sont garanties en capital et intérêt par une première hypothèque sur la concession de chemin de fer et ses dépendances (meubles et immeubles).

PAIEMENT DES COUPONS. — Le paiement des coupons, net de tous impôts français et étrangers, aura lieu les 1^{er} Mai et 1^{er} Novembre de chaque année et, pour la première fois, le 1^{er} Novembre 1911.

A LONDRES : Au Siège de la Compagnie, 130, Dashedown House; A la London South Western Bank Limited, 170, Fenchurch Street, et chez leurs agents

A PARIS : MM. Armstrong et C^{ie}, Banquiers, 19, Rue Scribe; Aux Guichets de la Compagnie, 2, Rue des Petits-Pères.

Son Excellence JERONIMO AVILES, Ministre de l'Équateur à Londres, a signé l'original de la Notice d'émission pour certification de la garantie conférée aux obligations par l'État de l'Équateur

La Vente publique aura lieu le 22 Mai 1911 aux Guichets

du CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ÉQUATEUR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 (2.500.000 francs).

2, Rue des Petits-Pères, à PARIS

Les demandes peuvent être également transmises par l'intermédiaire de tous Établissements de Crédit, Agents de Change et Banquiers de Paris et de Province.

Les Souscriptions sont reçues dès maintenant par correspondance.

La Cote des Obligations Chemin de Fer Central de l'Équateur sera demandée à la Bourse de Paris.

Déclaration faite à l'Enregistrement et publications légales des Statuts au Bulletin

annexe du Journal Officiel des 5 Décembre 1910 et 30 Janvier 1911.

ÉTUDE
de
M^e Pierre HUARD
Avoü licencié à Cahors
BOULEVARD GAMBETTA, N° 41
ET RUE FONDUE-HAUTE, 14
(Successeur de M^{es} Camille SAUTET
et Léon TALOU)

VENTE
SUR
SAISIE IMMOBILIÈRE
au plus offrant
et dernier enchérisseur
en un seul lot
De divers immeubles situés dans
la commune de PUY-L'ÉVÈ-
QUE arrondissement de Ca-
hors (Lot).

L'adjudication aura lieu le mar-
di vingt juin mil neuf cent
onze, à une heure et demie du
soir, à l'audience des criées du
tribunal civil de Cahors, au
palais de justice à Cahors.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en vertu de la grosse dûment
en forme exécutoire d'un acte
obligatoire retenu par M^e DELON-
GLE, notaire à Puy-l'Évêque, le
six mai mil huit cent quatre-vingt-
deux enregistré.

Et de trois actes de cession rete-
nus par M^e DAVID, notaire à Puy-
l'Évêque, les quinze et dix-huit
février mil neuf cent sept, six jan-
vier mil neuf cent neuf et trois
août mil neuf cent dix, enregistrés.

Et par suite d'un procès-verbal
de saisie du ministère de M^e LEY-
GUE, huissier à Puy-l'Évêque, en
date du vingt-sept février mil neuf
cent onze, enregistré, dénoncé et
transcrit avec l'exploit de dénon-
ciation au bureau des hypothèques
de Cahors le neuf mars mil neuf
cent onze, volume 187 numéros 12
et 13.

Et encore en exécution d'un
jugement rendu par le tribunal
civil de Cahors le deux mai mil
neuf cent onze, lequel a donné acte
à M^e HUARD, avoué, des lectures
et publication du cahier des charges
et fixé le jour de l'adjudication.

Et aux requêtes, poursuites et
délégations de :

M. François VIGNALS, cocher,
demeurant à Puy-l'Évêque.

Ayant M^e Pierre HUARD pour
avoué constitué près le tribunal
civil de Cahors, avec élection de
domicile en son étude Boulevard
Gambetta, N° 41.

En présence ou eux dûment
appelés de :

1^o M. Jean GRÉPIEU, proprié-
taire domicilié au lieu de Lary,
commune de Puy-l'Évêque, pris
comme débiteur principal.

2^o Et Madame Adèle COUTRIX,
sans profession veuve de M. Justin
GRÉPIEU, domiciliée à Bourdicou,
section de Cazes, commune de
Duravel (Lot), prise comme mère
et tutrice légale de ses deux en-
fants mineurs Robert et Ernest
GRÉPIEU, issus de son mariage
avec feu M. Justin GRÉPIEU et
les dits mineurs pris en représen-
tation de leur père décédé, comme
héritiers de Jean GRÉPIEU leur
grand-père décédé quand vivait
demeurant à Bourdicou commune
de Duravel et par suite comme
tiers détenteur des biens ci-après.

Parties saisies n'ayant pas d'a-
voué constitué.

Il sera procédé le **mardi vingt
juin** mil neuf cent onze à une
heure et demie du soir à l'audience
des criées du tribunal civil de Ca-
hors, au palais de justice de Ca-
hors, à la vente au plus offrant et
dernier enchérisseur en un seul
lot des biens dont la désignation
suit :

**DÉSIGNATION
DES BIENS
A VENDRE**

Article un

Un article de terre sis au lieu
dit Alary, commune de Puy-l'Évê-
que, en nature de terre figurant
au plan cadastral de la dite com-
mune sous le n° 298 de la section
B du plan pour une contenance de
trente-sept ares cinquante centia-
res, quatrième classe. Confrontant
le dit article à chemin public de
Turment à Puy-l'Évêque, à Billac,
à Atgié, à Costes et à Vignals.

Article deux

Un autre article en nature de
terre sise au même lieu dit Alary,
commune de Puy-l'Évêque, figu-
rant au plan cadastral de la dite
commune sous le n° 300 de la mê-
me section B du plan, pour une
contenance de trente-huit ares, et
un revenu net de quatre francs
cinquante-six centimes, quatrième
classe. Confrontant le dit article à
chemin public du Turment à
Puy-l'Évêque, à Billac et à Mada-
me Grépieu.

Article trois

Un autre article en nature de
terre, sis au même lieu dit Alary
commune de Puy-l'Évêque figurant
au plan cadastral de la dite com-
mune sous le n° 310 de la même
section B du plan, pour une conte-
nance de vingt-quatre ares et un
revenu net de six francs vingt-
quatre centimes, troisième classe.
Confrontant le dit article, à che-
min de service, à Joubert et Ma-
dame Grépieu.

Article quatre

Une autre pièce de terre, en na-
ture de châtaigneraie et bois de
pins située au même lieu dit Alary
commune de Puy-l'Évêque figu-
rant au plan cadastral de la dite
commune sous le n° 365 de la mê-
me section B du plan, pour une
contenance de cinquante-quatre

ares et un revenu net de quatre
francs quatre-vingt-six centimes,
deuxième et troisième classes.
Confrontant le dit article à Calas-
sou, à Billac, à Jipoulou et à Delon-
cle.

Article cinq

Une autre terre en nature de
bois pins sise près Alary au lieu dit
Pechsarrat commune de Puy-l'É-
vêque figurant au plan cadastral
de la dite commune sous le n° 364
de la même section B du plan pour
une contenance de dix-sept ares
trente centiares et un revenu net
de quatre-vingt-sept centimes, deu-
xième classe. Le dit article con-
frontant à Neumille de Loupiac, à
Redoulets et à Petit de Loupiac.

Article six

Un autre article en nature de
châtaigneraie sis au lieu des Oules
près Alary commune de Puy-l'Évê-
que figurant au plan cadastral de
la dite commune sous le n° 363 de
la même section B du plan pour
une contenance de vingt-trois ares
cinquante centiares et un revenu
net de un franc quarante-un centi-
mes, troisième classe. Le dit arti-
cle confrontant à Salvan des Oules,
à Bost de Grézels, à Delrieu de
Loupiac et à chemin public de Cas-
sagne à Puy-l'Évêque.

**Formation des lots
MISE A PRIX**

Les biens immeubles ci-dessus
désignés seront mis en vente en
un seul lot sur la mise à prix de
trois cents francs, 300 fr.

Les frais exposés au jour de l'ad-
judication seront payables par l'ad-
judicataire en diminution de son
prix dans les dix jours de la vente.

NOTA : Il est en outre déclaré à
tous ceux du chef desquels il
pourrait être pris inscription pour
cause d'hypothèque légale, qu'ils
devront la requérir avant la trans-
cription du jugement d'adjudica-
tion sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.
Cahors, le 12 mai 1911.

L'avoué poursuivant,
P. HUARD.

Enregistré à Cahors, le Mai
mil neuf cent onze, folio Case
Reçu un franc quatre-vingt-
huit centimes.

Le Receveur,
Signé : D'ETIVEAUD.

Pour tous renseignements,
s'adresser à M^e HUARD,
avoué poursuivant et rédac-
teur du cahier des charges,
qui, comme tous les autres
avoués occupant près le Tri-
bunal, pourra être chargé
d'enchérir.

Cahors, imp. A. COUESLANT

Chemin de Fer d'Orléans

**FÊTES DE L'ASCENSION
ET DE LA PENTECOTE 1911**

Validité exceptionnelle des Billets
Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascen-
sion et de la Pentecôte 1911, la Com-
pagnie d'Orléans rendra valables
comme suit :

Ascension : du Mardi 23 au dernier
train du Mardi 30 Mai ;

Pentecôte : du Jeudi 1^{er} au dernier
train du Jeudi 8 Juin ;

Les Billets Aller et Retour ordina-
res à prix réduits, délivrés aux prix
et conditions des Tarifs spéciaux G.
V. n° 2 et 102.

Ces Billets conserveront la durée
normale de validité lorsqu'elle expira-
ra après les dates extrêmes indiquées
ci-dessus.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET DE CONSULTATIONS

M. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON,
en face la Halle.

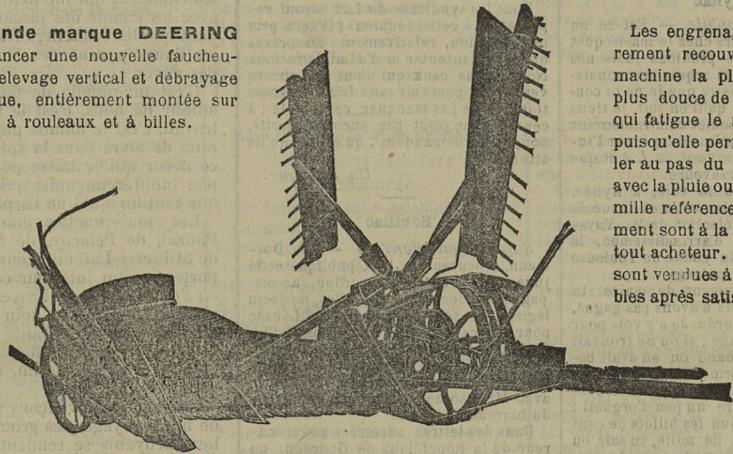
Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

MACHINES AGRICOLES

A. ARTIGALAS

MÉCANICIEN-CAHORS

La grande marque DEERING
vient de lancer une nouvelle faucheuse
avec relevage vertical et débrayage
automatique, entièrement montée sur
coussinets à rouleaux et à billes.



Les engrenages sont entiè-
rement recouverts. C'est la
machine la plus légère, la
plus douce de traction, celle
qui fatigue le moins le bétail
puisque'elle permet de travail-
ler au pas du labour, même
avec la pluie ou la rosée. Deux
mille références du départe-
ment sont à la disposition de
tout acheteur. Ces machines
sont vendues à l'essai et paya-
bles après satisfaction.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. ARTIGALAS, Mécanicien, Cahors

Tirages : 20 Mai et 15, 20 Juin 1911

3 MILLIONS 1.750 Fr^s

de lots garantis par le Gouvernement et un dépôt de fonds

1 lot de UN MILLION	6 lots	Fr. 1.750 000
1 — Fr. 250.000	2 — 50.000 f.	100.000
1 — 200.000	22 — 10.000 f.	220.000
3 lots de 100.000 fr.	2 — 5.000 f.	10.000
300.000	39.179 lots pour Fr.	921.750
6 lots	Fr. 1.750.000	de titres à lots autorisés
		30 211 total
		Fr. 3 001 750

Adresser mandat de 4 fr. à la Banque Française, 10, rue Colbert, Marseille
Les ordres contre remboursement sont acceptés
JOURNAL GRATUIT APRÈS LE DERNIER TIRAGE

IMPRIMERIES A. COUESLANT

ALÉNÇON (Orne)

(Ancienne Imprimerie GUY)

CAHORS (Lot)

(Ancienne Imprimerie LAYTOU)

Adresse télégraphique :

COUESLANT-ALÉNÇON

Téléphone (Alençon) : N° 26

IMPRIMEUR :

De la Compagnie P. O. — De la Fédération Nationale des Professeurs des Lycées et Collèges de France et du Personnel de l'Enseignement secondaire féminin.
— De la Fédération des Amicales des Instituteurs de France et des Colonies. — De la Société clinique de Médecine mentale. — Des Sociétés de Tempérance : *Croix-
Bleue, Etoile Blanche, Union Française des Femmes pour la Tempérance, Annales antialcooliques*, etc. — Du Club Cévénol. — De Syndicats d'Initiative départe-
mentaux. — Du Syndicat général des Sténographes et des Dactylographes, etc.

DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES :

De l'École Normale des Instituteurs de la Seine. — De l'École Normale des Institutrices de la Seine. — Des Lycées Fénelon, Molière, Victor Hugo, Racine, etc.

DE NOMBREUX PÉRIODIQUES PÉDAGOGIQUES, MÉDICAUX, STÉNOGRAPHIQUES, ANTIALCOOLIQUES, etc., etc.

Ouvrages de luxe, Travaux en tous genres (administratifs et commerciaux), Brochures, Journaux illustrés, Périodiques, Mémoires et Thèses

Circulaires, Prospectus, Affiches, Labours, Étiquettes, Enveloppes, Têtes de lettres, Factures, Carnets, Registres

Tableaux, Programmes, Cartes commerciales, Menus

Mandats, Souches, Lettres de Naissances, Mariages et Décès. — Cartes de visite

PRIX MODÉRÉS